

Madame Elisabeth BORNE
Première Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de la Varenne
75007 PARIS

Rouen, le 25 JUL. 2022

Madame la Première Ministre,

L'urgence climatique est là. La crise énergétique aussi. La Métropole Rouen Normandie et les 71 communes qui la composent font pleinement face, à leur échelle. Dès le début du mandat nous avons déclaré l'état d'urgence climatique et nous sommes engagés à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, voire 2040, avec un effort massif en matière de mobilités, de production d'énergies renouvelables et de rénovation des logements en particulier.

Ces orientations, clairement exprimées dans notre Plan Climat Air Energie Territorial, ont permis de construire un plan d'actions qui agit sur les principaux facteurs d'émission de gaz à effet de serre : énergie et bâtiment, transport et industrie. Les ambitions sont fortes et mobilisent l'ensemble de la communauté locale (économique, citoyenne, communale...) engagée avec nous dans cet objectif. Dans les domaines des énergies renouvelables et de la rénovation des bâtiments, la Métropole a avancé opérationnellement en créant notamment un service public de la transition énergétique et une société publique locale pourvoyeuse d'ingénierie.

Fait unique en France, nous avons également constitué une société de financement pour les énergies renouvelables à l'échelle de la vallée de la Seine, en partenariat avec la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris, la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole et la Caisse des Dépôts et Consignations, faisant de notre vallée une référence nationale pour la décarbonation. L'ensemble de ces outils nouveaux ont été créés cette année et sont opérationnels. Des orientations budgétaires fortes ont été données.

Cette dynamique vertueuse est aujourd'hui menacée par la hausse du prix de l'énergie constatée depuis plusieurs mois, et aggravée par la crise en Ukraine, qui contribue dangereusement, peut-être plus qu'ailleurs, à obérer la capacité d'investissement de notre intercommunalité comme des communes qui la composent, en dégradant très sensiblement nos marges de manœuvre alors même que les collectivités sont en première ligne dans le soutien aux habitants pour la cohésion sociale et le renforcement des services publics.

La Métropole met ainsi en place à la rentrée une progression très sensible de son offre de transport en commun, développe une approche tarifaire incitative (gratuité le samedi notamment), construit une politique d'accompagnement massif au développement du covoiturage (1^{ère} Métropole de France pour cette pratique), adopte un régime d'aides de 40M€ pour la conversion des véhicules dans le cadre de la mise en place de la Zone à Faibles Emissions (ZFE), achète des bus électriques et hydrogène pour passer plus de la moitié de la flotte en renouvelables d'ici 2026... Tout cela a un coût !

L'arrêt d'activité ou la liquidation de certains fournisseurs d'énergie en France, dont celui de la Métropole et de nombre de ses communes membres, a conduit notre agglomération à bénéficier, à compter du 1^{er} janvier 2022, dans le cadre d'un Groupement de commandes fédérant 52 communes, de l'offre de secours mise en place par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) puis à perdre les droits d'Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique (AREHN) lors de la négociation des nouveaux marchés relancés pour sortir de l'offre de secours, la CRE ayant tardé à répondre officiellement sur les modalités de transfert des droits d'AREHN.

Il s'ensuit un préjudice très important aboutissant dans ce cas à un triplement du prix de l'énergie qui impacte directement notre capacité commune pour engager les investissements indispensables à la transition écologique. Les tarifs de l'offre de secours ont été supérieurs au prix du marché de gros de l'électricité d'environ 50 à 100 € par MWh, ce qui nous semble tout à fait anormal.

C'est pourquoi nous sollicitons le soutien de l'État pour que notre groupement bénéficie sur la période de l'offre de secours (du 1/01/22 au 31/05/22) de l'attribution de l'ensemble des droits AREHN, qu'il a normalement acquis en 2022, et son intermédiation pour que le titulaire du marché de l'offre de secours revoie à la baisse les tarifs beaucoup trop élevés qu'il a pratiqués, qui n'ont pas fait l'objet d'une mise en concurrence par la CRE.

Plus globalement ce qui est arrivé au Groupement de commandes de la Métropole peut arriver à d'autres à tout moment, lors du renouvellement du contrat d'électricité ou à l'occasion d'une défaillance d'un fournisseur. A fortiori dans un contexte de crise qui semble à cet instant ne pas devoir s'atténuer. Cette situation qui laisse les collectivités isolées face à des phénomènes qui leur échappent pour une large part, ne peut laisser l'État indifférent, au moment où celui-ci ambitionne à raison d'engager une planification de la transition écologique du Pays et compte pour cela sur l'action conjuguée des territoires.

Plusieurs réflexions pourraient être ouvertes et méritent que le Gouvernement précise sa doctrine. La création d'un bouclier tarifaire tout d'abord, garantissant aux collectivités une certaine mesure dans l'augmentation de leurs dépenses en matière d'énergie, en tenant compte de l'impact de celle-ci sur leur autofinancement et/ou de leurs efforts en matière de sobriété pour soutenir celles qui engagent de véritables politiques en la matière.

La Métropole Rouen Normandie travaille ainsi à un plan sobriété exigeant (renforcement de l'autoconsommation, mesures d'économies financières sur les activités non essentielles, réduction de l'éclairage public, pratiquée déjà par 56 communes sur 71, ou sur les plages d'ouverture d'équipements fortement consommateurs, accélération de la production d'EnR, extension des réseaux de chaleur...). Un soutien renforcé de l'Etat pour les investissements liés à la sobriété et à la transition écologique pourrait être également une piste de travail adaptée.

Nous observons également que l'Etat perçoit la TVA sur les dépenses énergétiques et leur progression. Un moratoire sur l'augmentation des recettes directes de TVA ou un reversement aux communes et aux intercommunalités à due concurrence des sommes perçues à ce titre nous apparaît une mesure juste et nécessaire.

Enfin, sur ces sujets liés à la crise énergétique et à la situation difficile de certains fournisseurs, comme sur l'ensemble des procédures administratives, parfois excessivement chronophages, liées à la transition écologique, il nous semble qu'un accompagnement soutenu des collectivités par l'Etat qui missionnerait son administration spécifiquement pour sécuriser et faciliter les procédures à l'échelon local dans une logique de résultat serait à la hauteur de l'urgence telle que nous la ressentons collectivement sur le terrain.

Madame la Première Ministre, la décarbonation et la transition constituent pour la vallée de Seine, mais aussi pour l'ensemble de notre Pays, l'enjeu stratégique majeur des prochaines années. Nous ne pouvons pas ne pas être au rendez-vous du siècle. Pour cela, nous avons besoin que l'Etat accompagne et protège les territoires dans les politiques qu'ils mettent en œuvre, tout en étant naturellement exigeant sur l'ampleur et la qualité des politiques locales proposées.

C'est en ce sens que, rassemblées, la Métropole Rouen Normandie et les communes qui la composent vous saisissent dans l'espoir d'une réponse précise de soutien, à la hauteur du défi auquel nous sommes collectivement confrontés.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Première Ministre, l'expression de notre haute considération.

MAYER-ROSSIGNOL Nicolas, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie
AMICE Nicolas, Maire de Saint-Pierre-de-Manneville
ANQUETIN Benoît, Maire de Saint-Aubin-Epinay
BARON Pascal, Maire de Freneuse
BARRE Stéphane, Maire d'Oissel
BENDJEBARA-BLAIS Karine, Maire de Saint-Aubin-les-Elbeuf
BIENFAIT-LOISEL Nadine, Maire d'Yville-sur-Seine
BIGOT Joël, Maire de Petit-Couronne
BONA Ingrid, Maire d'Ymare
BONNATERRE Laurent, Maire de Caudebec-lès-Elbeuf
BOUCQUIAUX Sophie, Maire de Saint-Leger-Du-Bourg-Denis
BOULANGER Mélanie, Maire de Canteleu
BOURGET Monique, Maire d'Houpeville
BREUGNOT Jean-Pierre, Maire de Gouy
CALLAIS Patrick, Maire du Trait
CERCEL Agnès, Maire de Tourville-la-Rivière
CHAUVIN Thierry, Maire de Saint-Martin-de-Boscherville
COUTEY Guillaume, Maire de Malaunay
DEBREY Francis, Maire de Fontaine-sous-Preaux
DEHAIL Maxime, Maire de Saint Aubin Celloville
DELALANDRE Jean, Maire de Duclair
DELALANDRE Julien, Maire de Jumièges
DELAPORTE Pascal, Maire de Val-de-La-Haye
DELAUNAY Frédéric, Maire de Saint-Jacques-sur-Darnetal
DEMAZURE Julien, Maire de La Neuville Chant d'Oisel
DUCHESNE Daniel, Maire d'Orival
DUFLOS Marc, Maire des Authieux sur le Port Saint Ouen
FLAVIGNY Catherine, Maire de Mont-Saint-Aignan
GAMBIER Dominique, Maire de Deville-les-Rouen
GOUJON Charlotte, Maire du Petit-Quevilly
GRELAUD Laurent, Maire de Bonsecours
GRENIER Daniel, Maire du Houlme
GRISEL Bruno, Maire de Boos
GUILBERT Bruno, Maire de Franqueville-Saint-Pierre
HARAUX Ludivine, Maire de Montmain
HIS Valère, Maire de Saint-Paër
HOUBRON Pascal, Maire de Bihorel
HUE Benoît, Maire de Quevreville la Poterie
JAOUEN Jean-Pierre, Maire de La Londe
JOUENNE Thierry, Maire de Sahurs
LAMIRAY David, Maire de Maromme
LAMOTTE Astrid, Maire de Sainte-Marguerite-sur-Duclair
LANGLOIS Hugo, Maire d'Amfreville-la-Mivoie
LE GOFF Frédéric, Maire de Moulineaux
LECOUTEUX Jean-Guy, Maire de Belbeuf
LEFEBVRE Eric, Maire d'Anneville-Ambourville

LEMARCHAND Eva, Maire du Mesnil-sous-Jumièges
LESAGE Julie, Maire de Grand-Couronne
MARCHE Frédéric, Maire de Cléon
MAUGER Jean-Michel, Maire de Saint-Pierre-de-Varengueville
MENG Jacques, Maire de La Bouille
MERABET Djoudé, Maire d'Elbeuf-sur-Seine
MERLIN Gilbert, Maire de Saint-Martin-Du-Vivier
MEYER Franck, Maire de Sotteville-sous-le-Val
MEZRAR Nadia, Maire de Saint-Pierre-lès-Elbeuf
MOYSE Joachim, Maire de Saint-Etienne-Du-Rouvray
MULOT Myriam, Maire de Notre-Dame-de-Bondeville
PANE Luce, Maire de Sotteville-les-Rouen
PELTIER Pierre, Maire d'Isneauville
PEREZ Théo, Maire de Bois-Guillaume
PETIT Jean-Pierre, Maire de Quevillon
PONTY Pascal, Maire de Berville-sur-Seine
ROULY Nicolas, Maire de Grand-Quevilly
ROUSSEAU Dominique, Maire de Bardouville
ROUSSEL Jean-Louis, Maire d'Hautot-sur-Seine
ROYER Jean-Marie, Maire d'Hénouville
SANTO Sylvaine, Maire de Roncherolles-sur-Le-Vivier
THIBAUDEAU Catherine, Maire de Épinay-sur-Duclair
VENNIN Jean-Marc, Maire du Mesnil-Esnard